

28e Rencontre interprofessionnelle

# Ré-investir des bâtiments oubliés

Valoriser des bâtiments à l'abandon  
Reconquête de friches

**JEUDI 11 AVRIL 2024 de 17H00 à 19H00**  
**Pont d'Ain**

INVITATION



Photo : DDT 01

**Visite des nouveaux locaux de  
l'Atelier Hanggi  
suivie d'un temps d'échanges**

Accessible à tous les publics :  
acteurs de la construction, professionnels, élus...

**Inscription : [www.ainterpros.com](http://www.ainterpros.com)**

# Visite du site

## 17h00 : Visite des Ateliers HANGGI

### Visite commentée par :

**Pierre ARCHENY,**  
Dirigeant de l'entreprise Atelier HANGGI  
Menuiserie Agencement

#### Présentation de l'opération

Surface : **3200 m<sup>2</sup>**

Lauréat du fond friche en 2022

- Structure des cloisons en bois scolyté
- Réemploi des isolants existants
- Réemploi d'équipements techniques
- Utilisation de bois local
- Bâtiment autonome en électricité
- 2000m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques
- Desamiantage et isolation toiture



## Ré-investir des bâtiments oubliés : les enjeux

La reconquête des bâtiments abandonnés, des friches, constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent en effet un gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation d'espaces naturels pour développer de nouveaux projets.

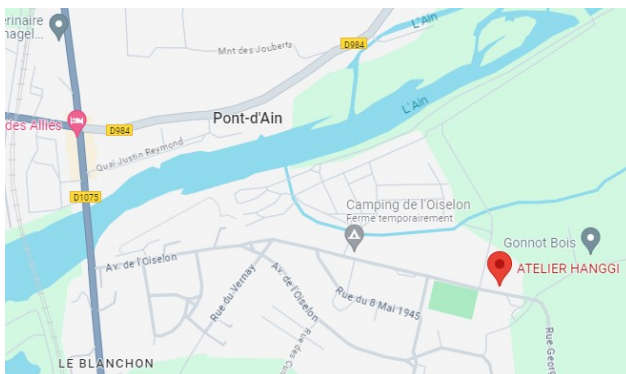
## 18h00 : table-ronde sur la thématique ré-investir des bâtiments oubliés

- Comment entreprendre la reconquête d'un bâtiment abandonné ?
- Porter un autre regard sur les bâtiments oubliés ?
- Comment intégrer le réemploi de matériels existants dès la conception du projet ?

### Les intervenants de la table ronde :

- **Pierre ARCHENY**, Dirigeant de l'entreprise Atelier Hanggi
  - Choisir de réinvestir un bâtiment à l'abandon
- **Séverin PERREAUT, Architecte**, La Manufacture de l'Ordinaire
  - reconvertir et valoriser les bâtiments oubliés
- **Christophe SUBTIL**, Directeur de l'entreprise STEMI
  - Conserver et garantir des équipements techniques existants

## 19h00 : fin de la rencontre, verre de l'amitié



**ADRESSE DE LA RENCONTRE**  
**8 rue Emile le Brüs**  
**01 160 Pont D'Ain**

La qualité des constructions est le résultat d'un savoir faire et d'une implication collective du commanditaire prestataire au bénéfice de l'utilisateur. Toute une chaîne d'acteurs interconnectés est dès lors concernée.

La vocation des Ainterpros est de développer des échanges, au-delà de vos réseaux métiers et professionnels, à partir de retours d'expériences et d'interventions destinées à toutes les parties prenantes, pour développer la compétence et la communication entre les maillons formant la chaîne des acteurs de l'acte de construire.

Chaque année, des rencontres sont proposées dans le département sur la thématique du bâtiment durable.

## Renseignements

### DDT 01

*Damien THOMASSIN*

04 74 45 62 59

*damien.thomassin@ain.gouv.fr*

### CCI Ain

*Jérôme CAPOSIENA*

04 74 32 13 00

*j.caposiena@ain.cci.fr*

Inscription en ligne sur le site :

[www.ainterpros.com](http://www.ainterpros.com)

En partenariat entre :